

Parcours d'éducation artistique et culturel

Titre du projet : **Théâtre**

Madame D. Flau-Chambrier, Monsieur D. Rodrigues

L'épreuve orale de compose de deux parties :

- ➔ Première partie : *exposé* du projet choisi
 - 5 minutes (candidature individuelle)
 - 10 minutes (candidature collective)
- ➔ Deuxième partie : *entretien* avec le jury
 - 10 minutes (candidature individuelle)
 - 15 minutes (candidature collective)

Il est rappelé que, pour les candidatures collectives, les membres du groupe doivent se répartir la parole équitablement en amont.

L'utilisation d'un diaporama, d'un logiciel informatique, d'une production concrète ou d'un document en lien avec la présentation sera appréciée par le jury, mais n'est pas une obligation.

Cette notice fournit un appui pour la préparation de l'épreuve orale, il n'est pas un document officiel ou une méthode à suivre scrupuleusement.

Proposition de structure de la partie *exposé*

- **Présentation de l'extrait choisi** : les élèves se seront, au préalable, répartis les rôles dans cette présentation.
 - Titre de la pièce et nom de l'auteur ;
 - Résumé général de l'intrigue de la pièce ;
 - Contexte de l'extrait : situer l'extrait dans l'intrigue générale de la pièce.
- **Interpréter la scène avec pertinence** : cohérence entre la voix, la gestuelle et les répliques qui caractérisent la situation.

Eléments de réflexion pour la partie *entretien*

De manière générale, tout élément évoqué lors de l'*exposé* pourra être approfondi lors de l'*entretien*.

- il s'agira de parler de sa pratique théâtrale et le jury interrogera notamment les candidats sur le vocabulaire de la mise en scène (cour, jardin, avant-scène...).